



**Financer la transition  
vers des économies vertes  
inclusives en Afrique**  
Impératifs, possibilités  
et moyens d'action

Cinquante-sixième session de la Commission  
économique pour l'Afrique Conférence des  
ministres africains des finances, de la planification  
et du développement économique

## Manifestation parallèle organisée par la Division de la macroéconomie et de la gouvernance

# Promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies

## CONTEXTE

La présente manifestation parallèle est organisée pour donner suite à la résolution historique 78/230 de l'Assemblée générale en date du 22 décembre 2023, sur la promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies, coparrainée par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique. Elle est le résultat de travaux menés par la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine, le Centre Sud et d'autres partenaires de développement. Elle est par conséquent organisée pour susciter une prise de conscience auprès des États africains et de leurs partenaires de développement et les encourager à s'engager pour rendre la coopération internationale en matière fiscale plus inclusive et plus efficace. Elle vise à faire en sorte que les pays en développement, souvent absents des instances de décision, participent davantage aux concertations mondiales sur l'établissement de normes et aux décisions relatives à la coopération internationale en matière fiscale.

## OBJECTIFS

L'objectif de la manifestation parallèle est de faire connaître et de promouvoir la résolution adoptée récemment par l'Assemblée générale sur une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale. Les participants examineront notamment les options ci-après :

- Faire en sorte que les pays africains et les pays du Sud participent et soient représentés plus efficacement dans la création d'un nouvel organisme

intergouvernemental inclusif en matière fiscale et la refonte de l'architecture fiscale mondiale pour mieux répondre à leurs besoins.

- Élargir le champ de la coopération internationale en matière fiscale pour couvrir la lutte contre l'optimisation fiscale, la répartition des droits d'imposition, les flux financiers illicites, l'imposition des revenus du patrimoine et les registres d'actifs.

## RÉSULTATS ATTENDUS

- Prise de conscience des aspects importants de la résolution et de ses implications possibles pour le paysage financier en Afrique et dans les pays du Sud.
- Accord sur les moyens à adopter pour permettre à l'Afrique et aux pays du Sud de participer efficacement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une convention-cadre des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale.

## PUBLIC CIBLE

Le public cible comprendra des fonctionnaires, en particulier des ministères des finances et des affaires fiscales, des représentants d'organismes publics travaillant pour l'Organisation des Nations Unies, des représentants d'organisations de la société civile spécialisées dans les questions fiscales, des partenaires de développement et des représentants du milieu universitaire et de groupes de réflexion.



**Financer la transition  
vers des économies vertes  
inclusives en Afrique**  
Impératifs, possibilités  
et moyens d'action

Cinquante-sixième session de la Commission  
économique pour l'Afrique Conférence des  
ministres africains des finances, de la planification  
et du développement économique

## **Manifestation parallèle organisée par la Division de la macroéconomie et de la gouvernance**

**Pour de plus amples informations, prière de  
contacter :**

- Adam Elhiraika  
Directeur de la Division de la macroéconomie  
et de la gouvernance  
Courriel : [elhiraika@un.org](mailto:elhiraika@un.org)
- Gamal Ibrahim  
Chef de la Section de la gouvernance économique  
et des finances publiques de la Division de la  
macroéconomie et de la gouvernance  
Courriel : [gamal.ibrahim@un.org](mailto:gamal.ibrahim@un.org)
- Allan Mukungu  
Economiste, Section de la gouvernance  
économique et des finances publiques  
de la Division de la macroéconomie et  
de la gouvernance  
Courriel : [mukungua@un.org](mailto:mukungua@un.org)